

• CSE des
• 15 et 16 juin
• 2022

Compte-rendu du CSE Réseau

Pour ce dernier CSE avant les congés d'été, pas moins de 18 points étaient inscrits à l'ordre du jour et vos élus ont abordé des thèmes très variés allant de la formation à l'emploi, des budgets du réseau à la régionalisation ou ce qu'il en reste, sans omettre des alertes pour risque grave, notamment à la fabrique de Bordeaux.

[Voir ici le liminaire des élus SNJ au CSE.](#)

En ce qui concerne la suppression annoncée de la redevance, la direction n'avance aucun plan B et attend sagement les décisions que prendra le gouvernement cet été avec la nouvelle Assemblée Nationale.

On nous annonce par ailleurs une nouvelle formule de JT à la rentrée sans en dire plus.

Bref, voici un compte rendu non exhaustif de votre instance représentative de ce mois de juin.

Régionalisation à reculons et fusion dans le viseur

La régionalisation n'est plus qu'un terme sans réelle saveur et surtout très éloigné du modèle inversé qu'on nous promettait voilà deux ans sur des airs de fanfare.

La direction préférant évoquer désormais : un développement des chaînes régionales par une « hyper proximité » sur le front de l'info et du numérique.

Pour Philippe Martinetti, « le projet n'a pas de plomb dans l'aile mais il avancera à son rythme ».

Le directeur du réseau ne raisonne plus qu'en terme de volumes à l'antenne entre PAE, retransmissions sportives et cases régionales pour le week-end et il réfute aujourd'hui le terme de chaînes de plein exercice et d'inversion du modèle.

Les moyens, eux, restent constants, c'est à dire en cale sèche. Pas d'espoir à entretenir de ce côté-là.

Sur le numérique, on nous parle maintenant des replay et vidéos à mettre plus en avant sur nos sites régionaux comme il y a 10 ans.

Sur le web, à France 3, c'est un peu le remake de « Retour vers le Futur ».

L'évolution des journaux télévisés sera quant à elle présentée à la rentrée de septembre sur la base des ateliers de réflexions menés au pas de charge mais sans équipes de terrain, ce qui s'annonce cocasse.

Cette hyper-proximité tant vantée par nos têtes pensantes s'inscrirait dans un nouveau maillage territorial pour remplir « les angles morts », ces fameuses zones rurales qui seraient délaissées par nos sessions d'information, selon la direction, au profit des grandes métropoles.

Désormais, on nous parle sans complexe de fusion avec France Bleu, de maillage sur le modèle d'implantation des 44 stations locales de Radio France.

La direction se défend de sortir un plan caché de son chapeau mais évoque une réflexion à l'étude de « maillage en production interne avec des reporters en résidence »

(comme à Radio France avec les fameux RER capables de travailler en solo de leur bureau à domicile et avec un UTS). « C'est une piste qui est à l'étude dans le cadre des nouveaux métiers », dixit Philippe Martinetti.

Le compte-rendu de la dernière CASAR de mai laisse transparaître clairement que le développement régional reste au point mort.

La régie automatisée en phase de réinstallation à Strasbourg a pris du retard à l'allumage mais on note surtout l'absence d'experts rouennais qui avaient pourtant testé efficacement la plateforme précédemment.

Le déploiement des matinales communes qui a été ralenti en 2022 pour cause d'économies va reprendre du service l'année

prochaine avec comme objectif 36 matinales à l'horizon 2023 puis, à terme, 44 sur le modèle de France Bleu.

L'application mobile « ICI », dont l'architecture relève de l'URL de Radio France, est encore balbutiante, elle ne met pas assez en avant nos contenus numériques et les doublons sont encore trop fréquents.

Nous avons appris à cette occasion qu'un coordinateur numérique sera nommé par grande région. Au nombre de 12, pour la plupart des rédacteurs en chef adjoints au numérique, seront en phase de test à partir de septembre et, nous dit-on, seront remplacés. •

Assèchement des recettes et trompe l'œil

Impossible d'aborder l'étude du budget 2022 sans évoquer la suppression de la redevance annoncée par le gouvernement et l'incertitude qui pèse sur l'audiovisuel public. En 2021, France TV a perçu 2,4 milliards d'euros issus de la redevance sur un budget total de 2,8 milliards. Le contrat d'objectifs et de moyens avec l'Etat se termine cette année. Une négociation va s'engager pour le prochain COM pour la période 2023 – 2027. Sur cette question, Philippe Angot, directeur financier du réseau régional, souligne que l'équilibre de l'entreprise est « très important pour sa pérennité ».

Le budget 2022 du réseau (413,6 millions d'euros) est en très légère hausse par rapport au prévisionnel 2021 .

Fait marquant : le réseau gagne 6,2 ETP (équivalent temps plein) après plusieurs années de baisse continue. Mais cette augmentation est due au transfert de collègues qui travaillent au siège, notamment au service communication et qui rejoignent la direction du réseau.

Une augmentation en trompe l'œil donc, car du côté des régions, il y a plutôt stagnation des effectifs. Philippe Martinetti, directeur du réseau régional, explique qu'il s'agit d' « une sacralisation des ETP du réseau ». De notre côté, nous avons mis en avant le fait que cette stagnation ne compense pas l'augmentation de la charge de travail due à la mise en place du 11h53, du 18h30 et du 18h53.

Sur la question des effectifs, 2 leviers sont possibles :

- le rééquilibrage entre régions, un engagement ancien de la direction.

- le transfert de postes d'autres entités de France TV vers le réseau. « Très compliqué (à réaliser) car cette année ils ont dû faire plus d'efforts que nous ».

Il n'empêche que des progrès restent à faire en termes de transparence. C'est la raison pour laquelle les élus ont réclamé d'avoir les effectifs par antenne au plus près de la réalité que vivent les salariés du réseau.

Comme l'année précédente, en 2021 des économies ont été réalisées dans le réseau. Une situation liée une fois de plus au contexte sanitaire. La palme des économies réalisées revient à la région Auvergne Rhône Alpes avec 1,4 millions d'euros. Une situation difficilement acceptable quand on sait que cet été les téléspectateurs de Lyon et Grenoble vont subir 5 semaines de JT communs justifiées par le directeur régional, Eric Baraud, par 1000 jours de déficit structurel (sic) dans la région. La direction du réseau semble une fois de plus bien embarrassée pour expliquer d'où viennent ces fameux 1000 jours. S'agit-il de la mise en place du 18h30 et du 18h53 qui a mis à mal les 3 antennes d'AURA ? Ou bien juste d'une justification sans fondement pour tester dans une région ce qui pourrait advenir aux autres ? Le SNJ réitère sa demande d'explication à ce sujet.

Autre aspect marquant : les recettes publicitaires ont continué de chuter en 2021. Le déficit est de plus de 2,6 millions d'euros par rapport aux prévisions. L'écran rémunérateur de 20h15 est en forte baisse en raison certainement de la baisse d'audience de « Plus belle la vie ». •

La formation, vitrine et miroir du réseau

C'est fou comme un simple bilan formation peut apporter des éléments éclairants sur la situation du réseau vue par la direction. Et à ce sujet, la présentation de ce bilan 2021 dans le document fourni par la direction ressemble à «une vie rêvée».

On lit dans les objectifs : «augmenter la capacité de production des équipes régionales»... quand le projet de régionalisation est en panne (voir plus haut). Ou «préserver et renforcer les équipes dédiées à l'information»... quand l'entreprise n'a cessé d'ajouter des tranches d'antennes, comme le 18h30, sans moyens supplémentaires !

En chiffres : le bilan 2021 a concerné 4824 stagiaires pour 61 145 heures de formation. Il est en augmentation comparé à 2019, en grande partie grâce à 3 formations phare : NRCS, MOSAR et Fairlight représentant un tiers du budget. A ce sujet, le SNJ a interpellé la direction sur l'inégalité de traitement pour la formation des CDD. Dans certaines antennes, les non permanents, notamment journalistes, ont été inclus dans les formations ; dans d'autres, ils ont été formés au mieux en une demi-heure sur un coin de table, alors qu'il s'agit d'outils indispensables. La direction promet de faire un bilan de ces formations pour les non permanents.

Côté formations santé ou sécurité au travail, les formations les plus suivies sont encore le secourisme ou les habilitations

électriques. Alors que la prévention des risques psycho-sociaux ou les problèmes de harcèlement, nombreux dans le réseau, devraient accroître ce type de formations. Le DRH du réseau confirme que ces formations devraient être «plus dominantes». La nouvelle loi santé, et son passeport prévention, nous y oblige. Devant l'accroissement des agressions en reportage, la direction va aussi inciter les encadrants à envoyer leurs salariés sur les formations de «risques en tournage».

Le pourcentage de formations à distance, 34%, nous interpelle : quels outils de formation ? Quels sont ceux véritablement inscrits dans le plan ? Là aussi, Samuel Bignon promet une «note explicative» pour distinguer le bon grain de l'ivraie.

De même, le besoin accru de scriptes dans le réseau a conduit à un plan d'urgence avec une 5ème «promo» espérée pour 2023. Mais certaines «formations» ont eu lieu en local, et pas forcément en respectant toutes les règles.

Enfin, le SNJ pointe du doigt des formations «Boitier Grand Capteur» en décalage ou dépassées par rapport aux boîtiers arrivés récemment ou attendus dans les antennes. Ce nouveau type de matériel de tournage dans le réseau suscite une véritable attente de formation. •

L'alternance, vivier et valeurs d'ajustement de la planification

Les alternants sont de plus en plus nombreux dans le réseau France 3. Ce qui ne répond que partiellement à un pourcentage imposé par la loi (5%).

En revanche, se pose de manière très concrète le problème de leur accompagnement. Si les chefs de service sont de plus en plus partants, si les tuteurs sont impliqués, bien souvent l'accompagnement de ces jeunes repose en partie sur la bonne volonté de l'ensemble des salariés. Trop d'alternants à la fois ne permet pas une qualité optimale dans leur suivi.

Peu d'alternants dans les métiers en tension : informatique, OPS...

Enfin, bien souvent leur planification ne respecte pas les dispositions légales : ils remplacent des CDI ou des CDD alors qu'ils devraient être planifiés en plus. D'ailleurs la liste des alternants par antenne montre un lien direct avec les effectifs : plus les antennes sont petites plus elles prennent d'alternants. Là encore un rééquilibrage est nécessaire. •

Ça déménage !

Suite à des problèmes de sécurité, le BIP de Bobigny va déménager dans des nouveaux locaux plus adaptés et plus agréables, toujours dans le même secteur.

Places de parking, local à vélo, sas d'entrée, le tout sécurisé avec gardien et réception.

Comme voisins, les 4 journalistes de la BIP auront l'AFP et des bureaux du tribunal de Bobigny. Petit bémol, les toilettes seront partagées et ne seront pas dans les locaux de la BIP.

Pour vos élus, ce point pose problème sur la maîtrise de l'hygiène par France 3.

Dans le même bâtiment, le 3ème étage, plus grand et plus lumineux, donc plus cher, était aussi disponible, mais la direction n'a pas souhaité faire un plus gros chèque mensuel.

La locale du Havre prépare également ses valises.

Suite à un premier projet avorté où la surface visée dans un bel immeuble avait été signée au dernier moment au bénéfice d'un autre locataire qui s'emparait de deux étages d'un coup, les recherches étaient donc revenues au point de départ.

Grâce à la ténacité des salariés de la locale Baie de Seine, un autre local de 333 m2 a été déniché.

Très bien situé et cochant toutes les cases en matière d'aménagements et de sécurité, les salariés de la locale croisent les doigts pour que France 3 signe le bail à temps.

Dans ce dossier, les RP de Normandie et les salariés de la locale ont été associés dans le projet de déménagement par la direction Normande dès le début des recherches.

Contrairement à Bobigny, la gestion de ce dossier est pour le moment exemplaire, nous espérons que la suite le sera tout autant. Au SNJ, nous pensons qu'il est indispensable, pour qu'un déménagement se passe bien, d'associer réellement les salariés dès le début du projet et tout au long des choix d'installations. •

Bordeaux : la Fabrique ... à RPS.

L'expertise détaillée de l'alerte pour risque grave : (inégalité de traitement en faveur de Paris, réformes non expliquées, perte de fictions mal vécues, éloignement de la hiérarchie) est accablante.

Elle pointe la désastreuse gestion humaine par une direction aux antipodes des mesures de prévention en matière de risques psychosociaux encourus par les salariés de la Fabrique bordelaise.

Le rapport de SECAFI révèle « un climat social perturbé par une mésestime du management et des ressources humaines ».

En clair, la DRH et le management seraient complètement déconnectés des réalités du terrain et, plus grave, ils auraient laissé sciemment pourrir la situation sur place par incompétence ou volontairement ?

Nul ne répond vraiment à cette question mais l'expertise met en avant des incohérences graves en matière de gestion de ces salariés qui se sentent aujourd'hui dévalués et laissés pour compte.

Yves Dumond a beau tenter de se justifier en moulinant de vagues explications autour de son attention portée aux équipes sur le terrain, l'expertise révèle tout l'inverse et il obtient désormais à l'unanimité (avec toute son équipe) la palme d'or de la morgue managériale.

Même si le directeur de la fabrique s'engage à planifier dans l'urgence des réponses avec une nouvelle DRH en la personne de Catherine Fichet, il ressort du CSE avec un nouveau blâme des élus sous forme d'une résolution avec saisine et suivi de l'inspection du travail. •

Épilogue d'une Belle Vie de 18 ans

Comme annoncé, le 18 novembre prochain signera l'arrêt définitif de la diffusion de Plus Belle La Vie, après 18 ans d'une belle aventure. Les audiences sont en nette baisse et le créneau publicitaire précédent en déficit.

Pour le personnel, qui pour une bonne part ne travaillait que sur le feuilleton, cela signifie l'arrêt des tournages fin septembre.

Il faut donc accompagner ces salariés pour la plupart intermittents : la direction en a dénombré 310 sur ces 3 dernières années dont une centaine à moins de 50 jours. Et la direction des ressources humaines a commencé un travail d'entretiens individuels pour proposer à ces salariés d'autres perspectives d'emploi. Les élus demandent à ce que ce suivi soit également collectif.

En attendant, le directeur de production, Thierry Machari, s'attache à ce que ces intermittents puissent boucler leurs droits d'ici la fin des tournages. Il travaille également à faire le lien avec des producteurs privés pour recréer un réseau et proposer d'autres opportunités à ces salariés. Le CSE continuera son suivi, notamment en attendant le plan de charges des fictions pour 2023 pour connaître celles qui pourraient être faites à Marseille sur le site de la Belle de Mai. •

Prochain CSE réseau : les 30 et 31 août.

Prochaine CSSCT : le 22 juin.

**Et n'oubliez pas la grande manifestation de soutien à l'audiovisuel public :
le 28 juin à Paris et en régions.**

Vos élus et représentant syndical SNJ :

Myriam Figureau, Vincent Habran, Jean-Manuel Bertrand et Hervé Colosio.